

Procureur Cimamonti, quelle est ta loi ?

écrit par Villeneuve | 9 octobre 2015



Désormais ne faudra-t il pas demander aux Juges et Procureurs : quelle est ta loi ?

J'ai remarqué, lorsque j'ai des discussions sur l'islam avec des contradicteurs virulents, proférant des réflexions haineuses, venimeuses, qu'ils se laissent aller à une violence à peine retenue. Ces contradicteurs étaient concernés personnellement, je veux dire dans leur chair, par cette religion. Ils étaient les conjoints de musulmans ou leurs enfants copulaient avec des musulmans ou eux mêmes étaient musulmans.

Compte tenu du détournement de pouvoir que semble commettre ce procureur par une application excessive de la loi , par son acharnement incompréhensible et SURTOUT en contestant le jugement sans motif particulier sauf que la sanction serait laxiste, donc en passant au dessus de la loi donnée par les juges dans le jugement lui même, il comment un abus qui nous permet de nous demander qu'elle est la loi réelle de ce procureur.

Nous ne sommes pas dans le cadre énoncé par la célèbre formule Summum jus, summa injuria mais dans le cadre d'une haine d'une

autre nature : il y a de la vengeance dans cette poursuite.

Et si le procureur était musulman ?

Villeneuve, *Résistance républicaine* Midi Pyrénées